

Alliance *infos*



DOSSIER

État et évolution des forêts françaises

p. 2
Édito
du Président

p. 3
Calendrier
de nos
Assemblées
2026



p. 4
Mot
du Directeur
Général

p. 4-5
Tempêtes Nils
et Pedro

p. 6
Nématode
du pin :
point
d'actualité

p. 7-11
DOSSIER
État et évolution
des forêts françaises
Enquête statistique
de l'Inventaire Forestier
National - Édition 2025

p. 12
Zoom sur...
→ France Nation Verte : réouverture
du guichet des aides
→ TVA : reconduction à 10 %
pour les travaux forestiers
→ Plants de Pin maritime « VF4 »



Édouard BENTÉJAC
Président
d'Alliance Forêts Bois



Édito

Chères adhérentes, chers adhérents,

2025 est désormais derrière nous, mais je tiens à valoriser les résultats de votre coopérative, qui a su maintenir une bonne performance au profit de ses adhérents, grâce au professionnalisme et à l'engagement de ses collaborateurs. Ces résultats positifs, qui vous seront présentés lors des Assemblées de Sections ainsi qu'à l'Assemblée Générale, témoignent pleinement de la dynamique du Groupe Alliance et de la confiance de ses adhérents dans leur coopérative.

C'est donc avec optimisme et avec une santé financière très saine, que nous avons démarré l'année 2026, tout aussi incertaine soit-elle. L'actualité est en effet assez peu réjouissante. Dans un contexte chaotique, nous avons l'obligation d'adapter nos plans d'action et d'agir avec pragmatisme et volontarisme sur tous les sujets.

Je tiens en ce sens à souligner plus particulièrement l'engagement des équipes de la coopérative sur deux dossiers majeurs :

- **Les tempêtes Nils et Pedro** : de nombreux adhérents ont subi des dégâts, parfois épars, mais bien souvent conséquents, sur leurs propriétés.

Nos équipes, des Landes au Tarn, en passant par le Gers et la vallée de la Garonne, sont à leurs côtés et interviennent le plus rapidement possible sur les parcelles impactées. Mais il faudra un peu de patience, car aujourd'hui, ce sont plus de 500 000 tonnes de chablis qu'il nous faut exploiter et commercialiser. C'est notre devoir et notre mission, que nous assumerons dans les meilleurs délais, grâce à la compréhension des adhérents concernés.

- **Le nématode** : nos équipes sont toujours mobilisées pour l'éradiquer, dans le cadre d'une réglementation sanitaire européenne particulièrement contraignante.

Deux sujets complexes à gérer, auxquels vient s'ajouter le fait que, depuis fin février et l'évolution du conflit au Moyen-Orient, votre coopérative, comme de nombreux autres acteurs économiques, fait face à une hausse significative des prix du carburant. Alliance absorbe d'ores et déjà une part importante des surcoûts mensuels, mais se doit également de prendre des mesures pour réduire l'impact sur son activité. Dans ce cadre, la solidarité de nos partenaires industriels du bois et de nos adhérents est essentielle.

En parallèle, certaines décisions politiques méritent d'être saluées. Votre coopérative se félicite de la prolongation du taux de TVA à 10 % pour les travaux forestiers, à laquelle elle a activement contribué aux côtés de sa fédération, ainsi que de la réactivation du dispositif d'aides France Nation Verte. Deux annonces qui apportent un soutien financier primordial aux propriétaires forestiers, pour la gestion et l'entretien durables de leurs forêts.

Dans l'attente de vous retrouver prochainement à l'occasion de vos Assemblées, je ne peux que vous encourager à participer à ces événements privilégiés pour poser vos questions, partager vos avis sur la stratégie de votre coopérative et échanger autour de vos attentes pour les années à venir.

Venez nombreux, vous êtes chez vous !

Édouard BENTÉJAC

Calendrier de nos Assemblées 2026

Les mois de mai et juin, rythmés par nos Assemblées de Sections et notre Assemblée Générale, sont des temps forts de la vie de votre coopérative. Ils vous offrent l'occasion de vous informer, de vous exprimer et de participer activement aux échanges.

Retrouvez ci-dessous le calendrier de l'ensemble de ces rendez-vous.

Venez nombreux pour partager avec nous ces moments de convivialité.



MAI



→ Section Landes-Pyrénées

19 mai 2026

Lieu : Sarbazan (40)

Horaire : À partir de 13h30

Au programme : Visite de notre pépinière Forélite à Arue (40). Zoom sur la tempête Nils et le nématode du pin.

Apéritif gourmand

Contact : 05 40 120 140

→ Section Albret / Val de Garonne

20 mai 2026

Lieu : Antagnac (47)

Horaire : À partir de 13h30

Au programme : Visite de la scierie CBS à Sillas (33), filiale d'Alliance Forêts Bois spécialisée dans le Pin maritime.

Apéritif gourmand

Contact : 05 40 120 190

→ Section Gironde

21 mai 2026

Lieu : Sainte-Hélène (33)

Horaire : À partir de 13h30

Au programme : Zoom sur les reboisements post incendie. Visite d'une plantation de diversification dans une parcelle de Pin maritime et présentation des nouveaux moyens propres de récolte.

Apéritif gourmand

Contact : 05 40 120 130

→ Section Charentes

27 mai 2026

Lieu : Orignolles (17)

Horaire : À partir de 9h30

Au programme : Visite de l'arboretum de Haute-Saintonge, à Montlieu-la-Garde (17).

Cocktail déjeunatoire

Contact : 05 40 120 220

JUIN



→ Section Normandie / Ile-de-France / Eure-et-Loir

1 juin 2026

Lieu : La Ferté-en-Ouche (61)

Horaire : À partir de 9h30

Au programme : Visite d'une plantation mixte financée par le Label bas-carbone.

Cocktail déjeunatoire

Contact : 05 40 120 380

→ Section Pays de la Loire / Bretagne

4 juin 2026

Lieu : Nantes (44)

Horaire : À partir de 9h30

Au programme : Visite du salon « Carrefour International du Bois ».

Cocktail déjeunatoire

Contact : 05 40 120 273

→ Section Poitou/Touraine/Indre

5 juin 2026

Lieu : Bonneuil-Matours (86)

Horaire : À partir de 9h30

Au programme : Visite d'une parcelle avec détourage et coupe d'amélioration feuillus.

Cocktail déjeunatoire

Contact : 05 40 120 250

→ Section Périgord

11 juin 2026

Lieu : Manzac-sur-Vern (24)

Horaire : À partir de 9h30

Au programme : Visite des locaux de l'agence, avec présentation de nos métiers et du parc matériel.

Cocktail déjeunatoire

Contact : 05 40 120 200

→ Section Limousin

12 juin 2026

Lieu : Peyrat-le-Château (87)

Horaire : À partir de 9h30

Au programme : Présentation de France Douglas - Perspective et évolution des utilisations.

Visite d'une parcelle de référence FCBA & présentation du mode de sylviculture du Douglas, avec un recul de plus de 30 ans.

Cocktail déjeunatoire

Contact : 05 40 120 210

→ Section Quercy-Pyrénées

18 juin 2026

Lieu : Bellefont-La Rauze (46)

Horaire : À partir de 9h30

Au programme : Visite et inauguration de la nouvelle unité de production de piquets d'UCOPAC, filiale d'Alliance Forêts Bois.

Cocktail déjeunatoire

Contact : 05 40 120 546

→ Section Forestarn

19 juin 2026

Lieu : Castres (81)

Horaire : À partir de 10h00

Au programme : Visite du site de production NOVABOIS, filiale construction bois d'Alliance.

Cocktail déjeunatoire

Contact : 05 40 120 559

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

26 juin 2026

Ouverte à nos Délégués de Sections

Lieu : Bordeaux (33) - Cocktail déjeunatoire



Stéphane VIÉBAN
Directeur Général



Ces derniers mois, nos forêts ont été durement touchées. Les tempêtes Nils et Pedro ont concerné plusieurs territoires et rappelé, une nouvelle fois, la vulnérabilité de nos forêts face aux aléas climatiques. Dans ce numéro, nous reviendrons sur ces événements marquants, leurs conséquences pour les massifs concernés et les actions engagées par la coopérative pour soutenir et accompagner ses adhérents.

De manière plus large, les évolutions climatiques fragilisent également les équilibres forestiers, en favorisant l'émergence de risques sanitaires. Nous ferons ainsi le point dans les pages qui suivent sur la situation du nématode du pin, dont la surveillance et la gestion demeurent un enjeu majeur pour la santé de nos forêts.

Enfin, parce qu'il est essentiel de valoriser la qualité de la gestion durable des forêts françaises, façonnées depuis des générations par des forestiers engagés, nous vous proposons dans ce numéro une synthèse du dernier Mémento de l'Inventaire Forestier, publié par l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN). Basé sur les campagnes d'inventaire menées entre 2020 et 2024, ce document apporte un éclairage précieux sur l'état de nos forêts et l'évolution de la ressource forestière.

Tempêtes Nils et Pedro

Le mois de février 2026 restera marqué par le passage successif des tempêtes Nils et Pedro, dont l'intensité a provoqué d'importants dégâts en forêt, dans le massif des Landes de Gascogne et en Occitanie.



I Nils, des dégâts dispersés sur une vaste surface

La tempête Nils a frappé le territoire les 11, 12 et 13 février, affectant la moitié sud du pays et plus particulièrement les forêts des Landes de Gascogne et d'Occitanie. Elle s'est accompagnée de vents violents et de précipitations soutenues, avec des rafales atteignant 170 km/h.

Les dommages, bien que dispersés, se sont étendus sur plusieurs milliers d'hectares.

I Pedro, une tempête dans la continuité de Nils

À peine une semaine plus tard, Pedro a balayé l'Ouest et le Sud-Ouest de la France, touchant des zones déjà fragilisées par Nils. Ses vents puissants, combinés à de fortes pluies, ont amplifié les phénomènes de crues et provoqué de nouveaux dégâts forestiers, compliquant les premières interventions sur le terrain.



Premier bilan

À l'échelle nationale, début avril, les dégâts cumulés sont estimés à près de 2 millions de tonnes de bois renversés ou endommagés.

Au niveau d'Alliance Forêts Bois

À ce jour, **ce sont plusieurs centaines d'adhérents touchés qui ont été répertoriés**, avec plus de **500 000 tonnes de bois chablis**, qu'il nous faut exploiter et commercialiser.

Même si la moyenne des pertes reste modérée, le nombre de propriétés touchées demeure élevé. Les travaux d'évaluation et d'intervention sont donc particulièrement fastidieux, mais indispensables : ils permettent d'informer nos adhérents et de lancer rapidement la récolte des chablis, limitant ainsi le risque de développement des scolytes sur les résineux.

Les équipes de la coopérative à vos côtés

I Intervention sur le terrain

Dès les premières heures suivant le passage de la tempête Nils, les équipes de la coopérative se sont pleinement mobilisées sur le terrain, parfois dans des conditions difficiles. De nombreux chemins forestiers étant fermés ou encombrés, l'accès à certaines parcelles s'est révélé compliqué. L'objectif était d'analyser rapidement la situation et d'établir un premier état des lieux des dégâts. En parallèle, les premières équipes d'exploitation ont ouvert les pistes, pour accéder aux parcelles et engager les premières récoltes de bois chablis.

Cette organisation a permis d'intervenir rapidement dans les secteurs les plus touchés, tout en préparant les opérations de mobilisation des bois.

I Inventaire des dégâts

Une fois les zones sécurisées et accessibles, les équipes de la coopérative ont pu procéder aux premiers diagnostics détaillés des parcelles sinistrées.

Une étape essentielle pour :

- Évaluer les volumes
- Organiser les programmes de récolte
- Établir les démarches réglementaires

Analyse satellite

Un complément au diagnostic terrain

Pour compléter le diagnostic terrain, la coopérative utilise l'analyse d'images satellites. Cette technologie permet de :

- Localiser les zones touchées
- Évaluer l'intensité des dégâts
- Estimer les volumes de bois à mobiliser
- S'assurer qu'aucun dégât n'a été oublié

Ces données sont croisées avec la cartographie des propriétés des adhérents, afin d'obtenir une vision complète et d'organiser au mieux les interventions.



I Appui aux démarches administratives

La coopérative guide ses adhérents dans toutes les formalités essentielles :

- Déclarations des coupes d'urgences, qui concernent de nombreux propriétaires
- Déclarations auprès des assurances des sinistres et suivi avec les compagnies

I Mobilisation des bois

Rapidement, votre coopérative s'est organisée pour récolter un maximum de bois en un minimum de temps. Cette réactivité vise à réduire le risque de scolytes sur les arbres affaiblis, tout en permettant de planifier la suite des opérations et d'accompagner les adhérents dans la gestion de leurs parcelles sinistrées.

Il convient de noter que, pour les propriétés éligibles à une déclaration d'assurance, les équipes sont tenues d'attendre le passage de l'expert et la remise de son rapport avant de pouvoir engager les travaux d'exploitation.

Un gros effort reste à accomplir pour évacuer, aussi vite que possible, les volumes de bois impactés chez nos adhérents.

Pensez à vous assurer !

Pour plus d'informations, contactez votre technicien référent Alliance



Le nématode du pin

Point d'actualité

Une mobilisation en plusieurs phases

Retour sur les 6 premiers mois d'un engagement collectif

I Seignosse : une détection inédite, une réaction immédiate

Le 4 novembre 2025, un foyer de nématode du pin est confirmé à Seignosse (Landes). Pour éviter toute propagation, une zone délimitée a été immédiatement instaurée, comprenant :

- une zone infestée de 500 mètres de rayon autour des arbres contaminés
- une zone tampon de 20 km tout autour

I Zone infestée & actions (rayon des 500 mètres)

Dès l'annonce du foyer, la coopérative se mobilise aux côtés de ses adhérents, en coordination étroite avec les services de l'État et l'ensemble de la filière. Une organisation exceptionnelle est mise en place.

➔ Abattage sanitaire des arbres contaminés

Entre le 16 et le 18 décembre 2025 :

- 17 arbres reconnus contaminés
- 100 % abattus, broyés et évacués

Parallèlement, sur le territoire des Landes de Gascogne, un travail de fond est engagé par les services agréés (FREDON). Des prélèvements sont effectués sur des arbres dépérissants identifiés.

➔ Abattage sanitaire en zone infestée

À partir du 8 janvier 2026, votre coopérative engage les premières opérations de récolte :

- 61 hectares concernés
- Une vingtaine de propriétaires forestiers impactés (dont des adhérents d'Alliance)
- 100 % des arbres abattus et évacués
- Broyage des rémanents au sol jusqu'à fin avril

I Zone tampon & actions (rayon des 20 km)

Dès la mi-mars, votre coopérative avait :

- Évacué les bois des chantiers stoppés suite à la détection du foyer
- Entamé les travaux de récolte et de broyage d'arbres identifiés sur la 1^{ère} « ceinture » de la zone tampon (3,5 km de rayon)

Début avril, sur cette 1^{ère} ceinture, en forêt privée, ce sont 2 459 arbres qui ont été identifiés morts ou dépérissants, dont 1 821 exploités, **dans le cadre du Marché d'Urgence Impérieuse, pour lequel votre coopérative a été retenue.**

Vous êtes sur l'une des zones concernées et vous avez des questions, rapprochez-vous de votre technicien référent

I Angresse : un nouveau cas positif de nématode détecté

Le 17 mars, dans un contexte de surveillance renforcée, un nouveau cas positif de nématode du pin a été annoncé sur la commune d'Angresse, à proximité du foyer initial de Seignosse (à une distance de 2 km). Grâce à la réactivité des équipes terrain, l'arbre contaminé a été, dès le lendemain, abattu, broyé et évacué. Ce nouveau cas positif ne modifie pas la stratégie et ne nécessite pas de coupe rase, contrairement aux interventions conduites en zone infestée. Il confirme la pertinence du dispositif et la nécessité de maintenir une vigilance maximale.

Votre coopérative reste pleinement mobilisée pour contenir la propagation du nématode du pin et vous tiendra informé de toute évolution de la situation.



ZOOM SUR LE MODE OPÉRATOIRE ET LES PRÉLÈVEMENTS

Après le premier prélèvement réalisé par FREDON, premier réseau d'experts au service de la santé du végétal et de l'environnement, les équipes mettent en œuvre une chaîne d'actions ciblées :

➔ Abattage ciblé des arbres identifiés

➔ Nouveau prélèvement d'échantillon de bois sur houppiers pour analyses sanitaires

➔ Broyage sur place : étape capitale pour enrayer toute prolifération

Des opérations techniques, souvent peu visibles, mais essentielles pour freiner la propagation.



État et évolution des forêts françaises

Dans ce numéro, nous vous proposons une synthèse du dernier Mémento de l'inventaire forestier publié par l'institut national de l'information géographique et forestière (IGN). Ce document annuel de référence rassemble les principaux chiffres clés de la forêt française et constitue un outil fiable pour suivre son évolution.

Basé sur les campagnes menées entre 2020 et 2024, il apporte une vision précise et actualisée de l'état et des évolutions de la forêt française.

L'évolution de la forêt française

I Une surface forestière en constante progression

Depuis près de deux siècles, la forêt française ne cesse de s'étendre, portée par l'évolution des usages des terres et la gestion durable des espaces forestiers.



17,6 millions d'hectares

C'est l'étendue actuelle du couvert forestier en France. Il occupe près **d'un tiers du territoire** et marque fortement les paysages.

I Un taux de boisement contrasté mais en progression

TAUX DE BOISEMENT EN 2024

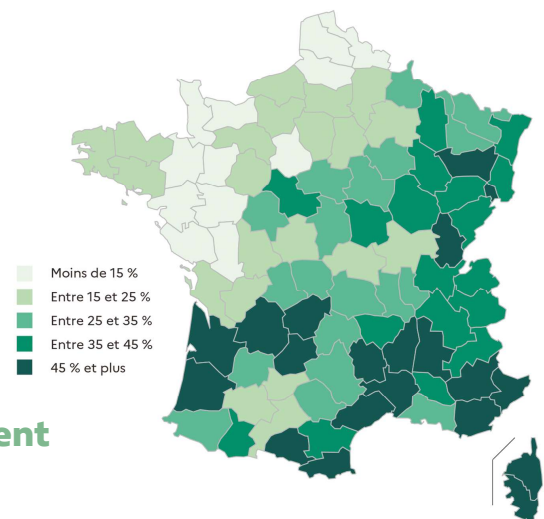
La part de la forêt dans le paysage français a fortement progressé en un siècle :

32 % aujourd'hui CONTRE **19 %** en 1908

Cette progression est visible dans l'ensemble du pays, même si les niveaux de boisement restent très variables selon les départements :

➔ **4 départements** seulement ont aujourd'hui un taux de boisement inférieur à **10 %** (contre 18 en 1908).

➔ **7 départements** comptent désormais une couverture forestière d'au moins **60 %**, une situation inexistante au début du XX^e siècle.

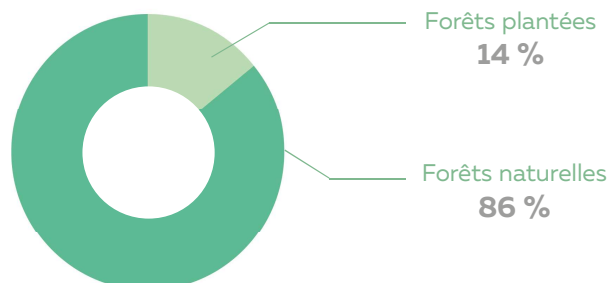


I Une forêt qui se renouvelle surtout naturellement

La régénération spontanée domine largement dans l'hexagone :

86 % des peuplements se développent grâce aux dynamiques naturelles.

ORIGINE DU RENOUVELLEMENT
DES FORÊTS FRANÇAISES





Zoom sur les forêts plantées

« Toutes les forêts, plantées ou non, sont multifonctionnelles. Ainsi, les forêts plantées produisent du bois, stockent du carbone, protègent les sols en montagne et les dunes littorales. On les trouve principalement en Nouvelle-Aquitaine et dans le Massif central ».

Les forêts plantées représentent **14 %** des forêts françaises, une proportion stable depuis 2012.

I Une contribution renforcée à la bioéconomie

Les forêts plantées représentent aujourd'hui :



de la production biologique totale

avec une croissance des arbres

2 x plus forte

10,3 m³/ha/an (vs 4,5 pour les forêts naturelles)



des volumes de bois récoltés

avec 8,4 m³/ha/an récoltés
(vs 2,4 pour les forêts naturelles)

I Un rôle essentiel dans la transition écologique et la décarbonation de l'économie française

« Elles constituent donc un levier de décarbonation de l'économie, principalement par la fourniture de bois matériau, qui stocke du carbone et se substitue à d'autres matériaux émetteurs de gaz à effet de serre ».

Dialogue avec :



Philippe Piveteau

Dirigeant de Piveteaubois

Votre entreprise a pratiquement 80 ans d'existence, un peu d'histoire ?

Entreprise familiale française depuis 1948, Piveteaubois conçoit et fabrique des solutions bois. Pour nous, le bois est avant tout une solution d'avenir, ancrée dans les territoires. Avec 830 collaborateurs répartis sur ses sites en Vendée et en Corrèze, l'entreprise s'inscrit dans une dynamique industrielle à la fois innovante et responsable, au cœur des enjeux de transition écologique du secteur de la construction.

Spécialiste reconnu du bois de construction, quels sont vos produits phares et leurs usages ?

Notre métier, c'est de valoriser le bois sous toutes ses formes pour répondre aux enjeux actuels : performance technique, durabilité et réduction de l'empreinte carbone. Nous proposons une offre très large pour la construction, avec des solutions comme le CLT*, le lamellé-collé, le bardage ou encore les bois de structure. Nous commercialisons également des produits pour l'aménagement extérieur : terrasses, clôtures, bois imprégnés pour des usages extérieurs durables. Mais au-delà des produits, ce qui nous différencie vraiment, c'est notre approche de la matière : 100 % du bois est valorisé.

Quelles sont les essences que vous utilisez le plus et pour quelles raisons ?

Nous travaillons principalement des essences résineuses locales : le Pin, le Douglas et l'Épicéa. Ce sont des bois qui présentent d'excellentes propriétés mécaniques et de durabilité, et qui sont parfaitement adaptés à nos usages. Mais au-delà de leurs caractéristiques techniques, notre choix est aussi un choix de conviction. Nous privilégions des bois issus de forêts éco-certifiées PEFC, gérées durablement. Nous nous approvisionnons dans un rayon de moins de 300 kilomètres autour de nos sites. Cela nous permet de rester au plus près de la ressource, de limiter les transports et de soutenir la filière locale. Nous avons en ce sens un partenariat historique avec ALLIANCE Forêts Bois, basé sur une relation commerciale de confiance.

L'IGN indique que le bois issu des forêts plantées est majeur dans l'approvisionnement de nos industries françaises, quelle place occupe-t-il chez vous et pourquoi ?

Dans un contexte où les forêts plantées jouent un rôle de plus en plus important, elles représentent aujourd'hui la majorité de nos approvisionnements. C'est un levier essentiel pour sécuriser la ressource dans le temps, garantir sa disponibilité et maintenir une qualité constante. Nous ne pourrions pas produire sans la forêt plantée, qui constitue aujourd'hui un pilier de la filière bois française.

Évolution de la ressource en bois

Une augmentation du stock de bois vivant...

Depuis 1985, le stock de bois vivant en France est passé de 1,8 à 2,9 milliards de m³, soit une progression de **plus de 50 % en 40 ans**. Cette évolution traduit l'augmentation continue de la ressource forestière sur le territoire.

... avec une dynamique plus marquée pour les feuillus

+ 67 % pour les feuillus

(+ 750 millions de m³)

+ 41 % pour les résineux

(+ 290 millions de m³)

La dynamique plus soutenue des feuillus se traduit aujourd'hui dans la composition des forêts françaises : leur part continue de progresser, tandis que celle des résineux est passée de 39 % en 1985 à 35 %.

COMPOSITION DES PEUPELEMENTS EN SURFACE



65 % de feuillus



35 % de résineux

Répartition du volume des arbres vivants par essence : La prédominance des chênes

Les chênes (sessile, pédonculé, pubescent et vert), dominent largement les essences feuillues :

➔ **44 %** du volume des feuillus

➔ **Proportion stable dans le temps**

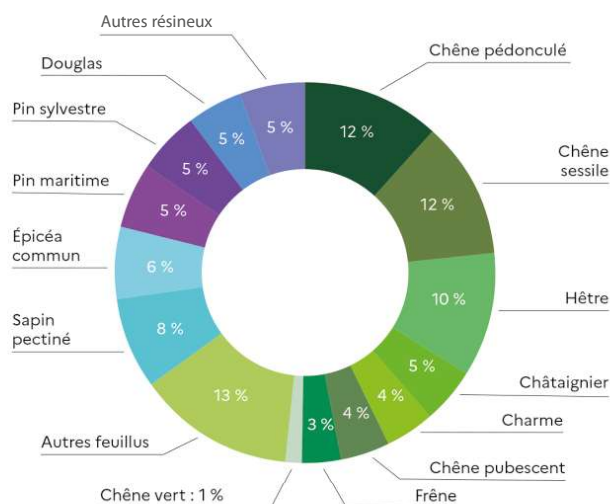
RÉPARTITION DU VOLUME DES ARBRES VIVANTS PAR ESSENCE

Feuillus

1 867 millions de m³

Résineux

1 005 millions de m³





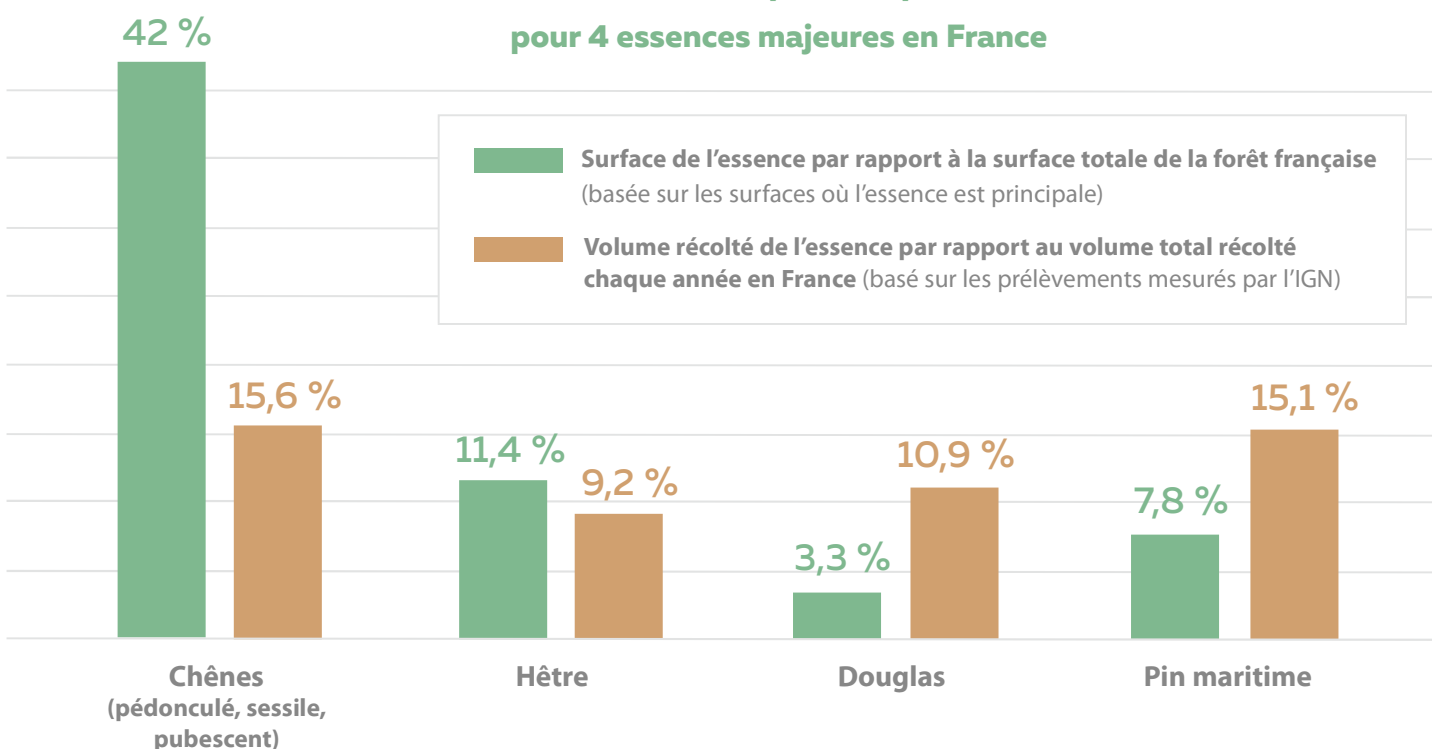
Évolution de la ressource en bois (suite)

Prélèvement de bois : 59 % de la production biologique

Sur la période 2015-2023, le volume annuel des prélèvements a atteint en moyenne **51,7 millions de m³/an**, contre **47,2 millions** sur 2005-2013. Cette hausse s'explique surtout par les **coupes sanitaires d'épicéas**, fragilisés par les sécheresses et les scolytes, qui sont passées de 5,1 à 9,2 Mm³/an en moins de 10 ans, faisant de cette essence la plus prélevée.

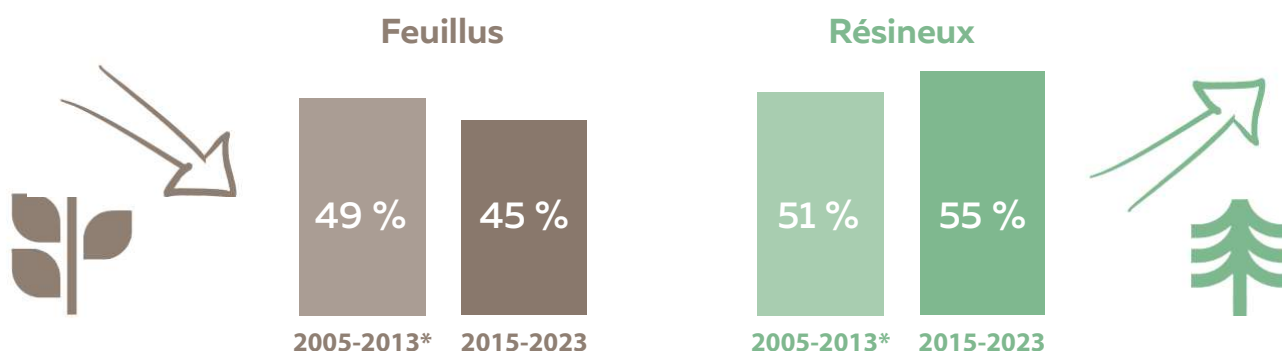
Chaque année, les prélèvements en forêt représentent en moyenne 2,9 m³ par hectare, soit environ **59 % de la croissance annuelle des forêts**.

Part des surfaces VS part des prélèvements pour 4 essences majeures en France



Répartition des coupes : les feuillus en baisse

Entre les périodes 2005-2013 et 2015-2023, la répartition des volumes évolue, avec **un renforcement progressif du poids des résineux parmi les bois mobilisés**. On rappelle que ces derniers représentent aujourd'hui **35 % de la ressource forestière**.



I Mortalité des arbres : hausse importante sur 10 ans

En France, la mortalité des arbres a plus que doublé, + **125 % sur 10 ans**, passant de **7,4 millions de m³/an** (2005-2013) à **16,7 millions** (2015-2023).

Cette augmentation s'explique notamment par les crises sanitaires liées à des conditions climatiques difficiles pour les arbres et favorables aux insectes. Les essences les plus touchées sont l'Épicéa commun, le Chêne pédonculé, le Frêne et le Châtaignier.

La mortalité augmente dans tous les types de peuplements, qu'ils soient purs ou mélangés en essences.

À noter que cette mortalité ne prend pas encore en compte la récente crise du nématode du pin, qui pourrait l'accentuer dans les années à venir.

Selon l'indicateur DEPERIS*, **8 %** des arbres français présentent **des signes d'altération**.

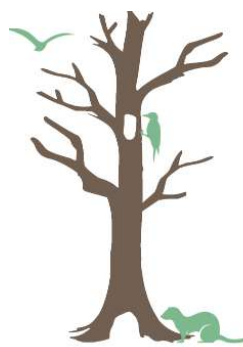
* DEPERIS est un indicateur intégré à l'inventaire forestier depuis 2021, qui permet de suivre la santé des arbres et détecter les signes de dégradation avant leur mortalité.

I Bois mort sur pied : volumes en augmentation

En 2024, le bois mort sur pied et les chablis sont présents dans près de 40 % des forêts de production. Leur volume total atteint 159 millions de m³, contre 119 millions en 2013, soit une **augmentation de plus de 33 %**.

Le saviez-vous ?

Le bois mort est un allié de la biodiversité forestière



9,6 m³ par hectare

C'est le volume moyen de bois mort, constituant un abri pour de nombreuses espèces

120 espèces d'oiseaux

recensées dans les forêts françaises, un chiffre globalement stable, révélateur de la biodiversité des écosystèmes forestiers

Source : Étude stoc – Museum National d'Histoire Naturelle / LPO / OFB

Dialogue avec



Hervé Le Boulter

Forestier, spécialiste des ressources génétiques des forêts

Parcours : Responsable Forêt France Nature Environnement / Vice-Président PEFC France/ Chargé de recherches à l'ONF

Quel regard portez-vous sur les forêts plantées ?

Elles représentent 14 % de la forêt française, une surface qui ne bouge pas depuis des décennies et fournissent 37 % du bois récolté. Dans ces forêts, on plante, on fait pousser assez vite (30-60 ans, donc des résineux ou du peuplier) on coupe, on replante. À côté, il y a un peu plus de 15 millions d'hectares où l'on ne plante pas, ou rarement, et où rien ne permet de penser que l'on va planter massivement un jour. On peut ne pas aimer la forêt plantée et s'opposer à ce que l'on fasse pousser des arbres pour produire le bois dont nos concitoyens ont besoin. Mais cette forêt est le meilleur moyen pour y parvenir, continuons d'adapter sa gestion, mais ne remettons pas en cause son principe, ce serait suicidaire pour le pays.

Votre avis sur la récolte de bois en France ?

La réalité c'est que depuis 25 ans, la récolte totale de bois ne bouge pas, malgré des intentions gouvernementales et des grandes envolées qui ne se réalisent jamais. Sa composition change, avec plus de récoltes imprévues (problèmes sanitaires, dépérissements) et moins de récoltes programmées, pour garder l'équilibre du marché. Par ailleurs, l'augmentation du bois énergie commercialisé est en partie compensée par la baisse de récoltes en autoconsommation* (bois bûche), qui reste très majoritaire (autour de 70 %).

Un mouvement contre les coupes de bois gagne pourtant du terrain, comment l'expliquez-vous ?

La société urbaine, désormais majoritaire, n'établit plus de lien direct entre la forêt et la production de bois - une évolution inédite dans notre histoire. La forêt est aujourd'hui souvent perçue comme un espace de loisir, de ressourcement et d'imaginaire, essentiel au bien-être. Pour autant, ses enjeux économiques ne peuvent être ignorés. Face aux défis du changement climatique et de la biodiversité, les forestiers doivent concilier des objectifs multiples, parfois contradictoires. Cette diversité d'attentes engendre des visions divergentes, de plus en plus marquées. Pour les rapprocher : le dialogue respectueux, l'écoute, la découverte mutuelle et la recherche de compromis sont essentiels. À l'inverse, alimenter les oppositions ne fait qu'exacerber les tensions, au prix d'un stress croissant et d'une réelle souffrance pour les travailleurs de la forêt. C'est pourquoi une conviction s'impose : l'humain doit rester au cœur des préoccupations. C'est une ligne rouge à ne pas franchir.

À LIRE : « La forêt du futur, un défi pour la France » et « Forêts, des racines et des hommes »
Aux éditions Delachaux et Niestlé - par Hervé Le Boulter

* Autoconsommation :
récolte et utilisation de bois bûche
par les particuliers
pour leur propre usage

L'aide au renouvellement forestier

France Nation Verte : réouverture du guichet

France Nation Verte est un dispositif d'aides lancé en 2022 par le gouvernement pour accompagner l'adaptation au changement climatique, en contribuant au renouvellement et à l'amélioration des forêts. Il offre un soutien financier aux propriétaires forestiers pour la gestion et l'entretien durables de leurs forêts.

Suspendu le 23 décembre 2025, en raison de l'absence de loi de finances, le dispositif a été réactivé le 25 février 2026 suite à l'annonce de la Ministre de l'Agriculture. La réouverture s'accompagne de la remise en service de la plateforme Cartogip, qui permet de poursuivre le dépôt des dossiers.

L'enveloppe 2026 pour les projets en forêt privée est annoncée à 25 millions d'euros. Bien que légèrement supérieure à celle de l'an passé, elle sera certainement insuffisante pour financer l'ensemble des projets proposés ; **il ne faut donc pas perdre de temps pour monter vos projets avec l'appui de la coopérative.**



La TVA - Reconduction à 10 % pour les travaux forestiers

Le gouvernement a annoncé la prolongation du taux de TVA à 10 %, avec un maintien prévu jusqu'en 2028, mesure confirmée lors de l'adoption de la loi de finances pour 2026. Cette décision constitue un signal fort pour tous les acteurs de la filière forestière.

Elle permet de :

- soutenir les activités légales et les emplois déclarés
- encourager les interventions réalisées par des professionnels formés à la gestion durable des forêts
- renforcer la souveraineté et la compétitivité de la filière

Pour rappel, cette mesure concerne les sylviculteurs disposant d'un numéro SIRET.

Votre coopérative se félicite d'avoir contribué activement à l'aboutissement de cette prolongation, un résultat concret au service d'une filière d'avenir.

Les plants de Pin maritime « VF4* » sont arrivés !

Investir dans les dernières générations de Pin maritime accroît votre production en bois d'œuvre et donc les rendements économiques de votre plantation.

Nos pins maritimes VF4 sont aujourd'hui disponibles et permettent, par rapport aux variétés précédentes, d'obtenir un gain significatif** en Vigueur (volume de bois) et en Forme (branchaison et verticalité).

Le fruit d'un programme de plus de 50 années de Recherche et Développement :

Ces plants proviennent de notre verger à graines (GAPP), situé à Lanton, en Gironde. Il couvre 32 ha, plantés entre 2017 et 2018. Ce verger, pollinisé naturellement (OPEN***), a donné naissance aux toutes premières graines de 4^{ème} génération en 2026.

Production en pépinière et disponibilité :

Avec une production annuelle de plus de 10 millions de plants de VF3, et aujourd'hui de 1.4 million de VF4, notre pépinière Forelite nous permet désormais de planter exclusivement ces deux dernières générations chez nos adhérents.

Profitez-en, les quantités sont limitées !

Rapprochez-vous de votre technicien référent, pour réserver dès à présent vos plants et bénéficier de premières plantations en VF4 à l'automne 2026.

* VF : Vigueur et Forme. La 4^{ème} génération améliore de manière significative les critères de branchaison, de verticalité et de volume de bois, par rapport à la 2^{ème} et à la 3^{ème} génération.

** Données issues des travaux de l'INRAE, basés sur les dernières valeurs génétiques estimées en janvier 2026, pour l'ensemble de la population d'amélioration et dans l'hypothèse d'une contribution égale de chaque composant et de l'absence de pollution pollinique.

*** OPEN : Pollinisation réalisée par les seuls moyens naturels, hors intervention mécanique par l'homme.

